

31 décembre 2022

Chers amis,

Je ne voulais pas laisser l'année se terminer sans vous donner quelques informations.

Je profite bien sûr de ce message pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une bonne année 2023.

Si vous n'arrivez pas à vous connecter au site en cliquant dans le texte pensez à copier l'adresse dans votre navigateur.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site [https://afics.unog.ch/AAFI-AFICS\\_News\\_F.htm](https://afics.unog.ch/AAFI-AFICS_News_F.htm)

Gardez-vous bien.

Pour l'AAFI-AFICS, Odette Foudral



**Le 21 novembre la Caisse a écrit :Retraité/es et Bénéficiaires :**

***Veuillez utiliser les nouveaux formulaires à code-barres de la CCPPNU***

La Caisse vient de mettre à jour tous ses formulaires pour inclure un code-barres. Les nouveaux formulaires sont disponibles à cette adresse <https://www.unjspf.org/fr/ressources/forms/> et dans votre compte Espace Client (ceux-ci sont également pré-remplis avec votre nom, UID, numéro de retraite et de pension selon le cas). Veuillez utiliser les nouveaux formulaires à code-barres pour accélérer le traitement de vos demandes.

Ces nouveaux formulaires à code-barres sont compatibles avec le nouveau système de numérisation et de vérification automatisée des signatures de la Caisse, ce qui augmentera la productivité et l'efficacité du traitement des formulaires.

De plus, pour étoffer l'ensemble des documents de référence de signature probatoire, deux formulaires de signature supplémentaires ont été créés :

- S1 - Formulaire de spécimen de signature du participant
- S2 – Formulaire de spécimen de signature du tuteur légal

Vous pouvez utiliser ces formulaires pour enregistrer votre signature auprès de la Caisse. Les participants doivent utiliser le formulaire S1 avant de remplir leur formulaire d'instructions de paiement. Les tuteurs doivent utiliser le formulaire S2 une fois nommés. Le fait d'avoir une signature dans le dossier de la Caisse peut réduire le temps nécessaire au traitement des versements de prestations.

\*\*\*\*\*

Le 16 décembre la Caisse nous a informés des horaires d'ouverture de son service Clients au bâtiment H du Palais des Nations, soit les mardis et jeudis de 10 heures à 13 heures.

\*\*\*\*\*

Ouverture de nos bureaux :

Nous assurons une permanence les lundis, mercredi et jeudis de 10 heures à 13 heures au Bureau E-2078 du Palais des Nations.

Il vaut mieux, si possible prendre rendez-vous pour éviter toute déconvenue soit par courriel à [aafi-afics@un.org](mailto:aafi-afics@un.org), soit par téléphone au 0041 22 917 33 30.

\*\*\*\*\*

## Message pour nos membres annuels

N'oubliez pas de régler votre cotisation de CHF 40, si possible par transfert bancaire car la poste utilise maintenant uniquement des formulaires munis de Qr-codes.

Compte postal - Postal Account : Genève n° 12-7881-5

Banque - Bank : UBS SA Genève – Case postale 2600 – CH 1211 Genève 2

Compte - Account n° 240 128594.LUT – AFICS Palais des Nations

International : IBAN : CH66 0024 0240 1285 94LUT

SWIFT/BIC : UBSWCHZH80A

\*\*\*\*\*

### Elections du Comité :

Je voudrais revenir sur le communiqué qui vous a été envoyé en décembre pour faire acte de candidature pour le Comité.

Comme vous le savez sans doute, le Comité est composé de 18 membres élus par moitié tous les deux ans. 4 membres seulement avaient fait acte de candidature pendant la pandémie et sont donc élus jusqu'en 2025 : Ravindra Chopra, Anatoli Kondrachov (qui avait été coopté en 2019), Monika Spyczak-von-Brzezinska et Pierre Vangeleyn.

Il nous faut donc 14 autres membres pour cet exercice 1/. Les membres du Bureau, bien conscients des difficultés possibles de parrainer une candidature pendant les fêtes, ont décidé de repousser la date butoir pour l'envoi des candidatures au 15 janvier prochain.

Nous espérons ainsi trouver de nouveaux « volontaires » pour mener à bien nos tâches et servir au mieux vos intérêts.

1/ Le processus d'élection est mis en route après validation des candidatures si nous avons la chance d'avoir plus de 14 candidatures.